

LA BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE DE LA RESIDENCE GENERALE DE FRANCE A TUNIS

Le Centre de Documentation Tunisie-Maghreb (CDTM) est le dépositaire des fonds imprimés (*1) de la Résidence Générale de France à Tunis (1881-1956). Cette bibliothèque interne (*2) a été conservée après l'Indépendance dans les locaux de la Chancellerie française et transférée en 1976 par le Service Culturel de cette Ambassade aux fins d'inventaire, de restauration et de mise en valeur.

En novembre 1979 la création et l'ouverture au public du CDTM a permis aux universitaires et chercheurs de consulter ces ouvrages historiques des XIXème et XXème siècles. Sur les 13 000 volumes et 700 titres de revues acquis par le Centre de 1980 à 1988, le fonds des publications officielles tunisiennes de l'époque coloniale a fait l'objet d'un classement spécifique (2000 volumes, une centaine de titres de périodiques environ).

Un catalogue chronologique (1881-1961) regroupant actuellement 3624 références constituera dès le 4ème trimestre 1989 le noyau d'une nouvelle base de données bibliographiques sur l'histoire contemporaine de la Tunisie, inaugurant ainsi l'informatisation du CDTM.

Cette recension a été menée depuis 1981 en collaboration avec les institutions tunisiennes de documentation (Bibliothèque Nationale, Centre de Documentation Nationale, Archives Nationales) et de recherche (Commission des Sources d'Histoire Tunisienne en France relevant du Ministère tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique).

La présentation des publications et des séries périodiques officielles et semi-officielles (*3), parues en Tunisie de 1881 à 1956 a respecté l'origine éditoriale et thématiques des livres, brochures ou articles de revues. Enrichi par des études contemporaines d'administrateurs, acteurs ou témoins, ce catalogue est donc divisé selon l'organisation institutionnelle du Royaume de Tunis (*4) : politique, militaire, juridique et judiciaire, administrative (enseignement-antiquités et beaux-arts) (postes et télécommunications), économiques et sociales (travaux publics-agriculture-commerce-colonisation), financière et fiscale, sanitaire et médicale (Institut Pasteur de Tunis).

Il devrait permettre dans un futur proche d'aider à l'élaboration d'un catalogue collectif des publications éditées en Tunisie et contribuer à mettre en valeur le patrimoine historique tunisien.

* * *

Organisation politique : Outre les grandes séries périodiques < Journal Officiel Tunisien (1883), Procès verbaux de la Conférence Consultative (1891-1921) puis du Grand Conseil de la Tunisie (1922-1951), les Rapports annuels au Président de la République Française sur la Situation en Tunisie (1881-1925) et Rapports sur l'activité des Services du Protectorat (1923-1951) > les publications politiques regroupant les textes des traités passés entre la France et la Tunisie (1881-1955), les conventions ou accords frontaliers entre la Libye (1911) et l'Algérie (1941), les opérations statistiques (1881) et de recensement de populations (1897 à 1937), les textes et décrets constitutifs de l'organisation législative et adminis-

trative (corps de contrôleurs civils notamment), les plans de réformes (1946-1952), les études ou livres blancs sur le syndicalisme, le nationalisme et la décolonisation.

Le chapitre militaire est évoqué par les missions de reconnaissance précédant l'occupation (1878-1881) et les itinéraires édités en France par le Service Géographique de l'Armée (1890-1904), les lois de recrutement, les instructions de l'intendance militaire et les commémorations ainsi que l'organisation des cheikhats par l'Administration Centrale de l'Armée tunisienne. Une place privilégiée est faite aux rapports et études sur les Territoires Militaires du Sud Tunisien et la Campagne de Tunisie (novembre 1942-mai 1943).

L'organisation juridique et judiciaire exprime dès 1885 la volonté de restructurer le domaine public et la propriété foncière (Commission pour la réduction des frais de justice et d'immatriculation 1890-1891), de créer un tribunal civil compétent en matière immobilière et de codifier les lois tunisiennes (code civil et commercial, code de procédure pénale). De nombreuses études ont été publiées dans les années 1890 sur le droit musulman au regard de la justice française en Tunisie puis en 1914 sur le contrat de Khamesat (Saint Paul de Baget) sur le phénomène de l'usure et de l'endettement du paysanat.

La vie économique et sociale étant administrée par deux grandes Directions Générales ou Ministères (Travaux publics et Agriculture-Commerce), l'importance des éditions y afférant ne permet pas ici d'en faire un compte rendu fidèle. Il est cependant indispensable de rappeler les principales séries périodiques : le Bulletin d'information du Ministère de l'Agriculture (1896-1955), l'Almanach agricole tunisien (1931-1955), les Annales du Service Botanique et Agronomique (1921-1955), les publications de la Station Océanographique de Salammbô (1925-1955), le Bulletin d'information de l'Office tunisien de Standardisation (1947-1952), les Annales des Mines et de la Géologie (1947-1955) et, dans le contexte de la reconstruction d'après-guerre et des réformes politiques, le Bulletin économique et social (1946-1955) édité par la Direction de l'Information de la Résidence Générale (*5).

Anne-Marie PLANEL
Directrice du C.D.T.M.

NOTES :

- *1) A l'exclusion de tout document d'archives.
- *2) La Bibliothèque publique de la Résidence Générale créée en 1885 est devenue la Bibliothèque Nationale de Tunisie en 1956.
- *3) L'auteur étant nominalement cité.
- *4) E. Fitoussi, A. Benazet. - L'Etat tunisien et le Protectorat français. 2 vol. Paris, 1931.
H. Pilipenko, J. Rousset de Pina. - Récapitulation des périodiques officiels parus en Tunisie de 1881-1955. Tunis : Bibliothèque Nationale, 1956.
- *5) Etant donné leur richesse et leur attrait archéologique et artistique, les publications du Ministère de l'Education Nationale et notamment du Service des Antiquités et arts, feront l'objet d'un article indépendant dans un prochain numéro de "Correspondances".